

Pour accueillir ses migrants

la Creuse s'organise

EN CREUSE, l'immigration est une histoire ancienne. Avant guerre, on vit arriver dans ce département rural du centre de la France des Bretons, quelques Belges et aussi des Yougoslaves. À cette époque, en Europe, les méthodes agricoles des divers pays voisins se ressemblaient beaucoup, et ces nouveaux venus se fondirent rapidement dans la population. Grâce à l'école et aux relations de voisinage, les enfants ont facilité l'apprentissage de la langue et l'intégration.

Des vagues successives d'immigrés

Dans les années cinquante et soixante, ce sont des familles venues des départements de l'Ouest et de Normandie qui ont risqué l'immigration. Des organismes agricoles prenaient l'initiative de ces déplacements et les premiers arrivés se chargeaient souvent de l'accueil de ceux qui les suivaient.

Généralement peu fortunés, beaucoup d'entre eux étaient cependant des techniciens avertis. Si quelques uns ont échoué, d'autres se sont parfaitement installés et, aujourd'hui, ce sont leurs enfants qui assurent la relève.

Les déboires d'un éleveur suisse

Depuis, surtout dans les cantons de Boussac et de Chatelus-Malvaleix, l'immigration rurale a pris un tout autre visage. En 1987 est arrivé un Suisse. A l'occasion d'un voyage, il avait été séduit par le calme du pays, la grandeur des espaces et le bas prix des terres. La nature du sol, le climat devaient lui permettre, sans trop de difficulté, de continuer l'élevage, un travail qui était sa spécialité.

LA CREUSE

Le département a été formé en 1790 de la presque totalité de la Haute-Marche, des pays de Combraille et de Franc-Alleu, et de quelques enclaves du Limousin, du Berry, du Bourbonnais et de l'Auvergne. Il doit son nom à la principale rivière qui le traverse.

POPULATION

En 1990, avec 131 349 habitants, le département de la Creuse présentait une densité de 24 habitants au km², inférieure à 10 habitants au km² dans le sud du département (moyenne pour la France, 104 habitants au km² et pour la CEE, 140 habitants au km²).

Le département affiche une perte moyenne de 1 000 personnes par an, déficit particulièrement préoccupant en milieu rural.

ACTIVITÉS

Le territoire départemental comprend 59 % de surface agricole utilisée et 27 % de taillis, bois et forêts.

Alors que la France compte 6,2 agriculteurs pour 100 actifs, la Creuse en compte 27. Près du quart de la population est agricole. La principale production est l'élevage, particulièrement des races charolaise et limousine. On compte aussi de nombreux élevages de moutons. La forêt représente une ressource importante.

Son exploitation en Suisse étant coincée entre un aéroport et une autoroute, il aspirait depuis longtemps à partir. Après ce voyage, son choix fut vite fait : ses 18 hectares suisses lui permirent d'en acheter 80 en France. Il lui fallait renouveler son matériel : il acheta très largement, à la surprise de ses nouveaux voisins.

L'explication arriva vite. Il avait consulté les prix *Hors taxe* et il reçut des factures *Toutes taxes comprises*. Dans son pays d'origine, la TVA n'existe pas comme en France.

Peu après vint une autre surprise. Certes, en France, comparativement à celui qui est pratiqué dans d'autres pays, le prix des terres est très bas. Mais le prix de vente des produits l'est aussi ! Enfin, la Suisse ne faisant pas partie de l'Union européenne, il ignorait les règlements de la Politique agricole commune.

■ L'avenir du rural

Non sans peine, et grâce à l'aide de ses voisins, il parvint cependant à rétablir l'équilibre.

Un nouvel afflux

Depuis quelques années, voici une nouvelle vague d'arrivants. Ce sont des Allemands, des Belges, des Néerlandais. Lassés de la vie en ville, en recherche désespérée d'un travail, ou encore attirés par le calme légendaire de la vie à la campagne, ils se risquent à acquérir une propriété en sacrifiant parfois toutes leurs économies.

Ils partent à l'aventure comme d'autres se lancent dans le tour du monde à la voile, à la différence que ces derniers ont généralement de solides moyens financiers. Et bientôt, c'est la misère. Ignorants de tout, prenant des propriétés sans *droit à produire*, ou encore sans *quotas laitiers*, ils meurent de faim sur des terres souvent isolées et laissées à l'abandon depuis des années.

Le voisinage s'interroge

Le voisinage s'émeut : « Que faire ? ». Les organismes caritatifs fournissent des colis alimentaires. Mais à quoi bon, quand trois mois après le départ d'une famille, une autre arrive dans les mêmes conditions, vouée au même échec ?

Certains posent aussi des questions : « Qu'est-ce qui attire ces familles ? Comment sont-elles informées ? Pourquoi viennent-elles de si loin ? N'y aurait-il pas une filière de recherche de candidats ? ».

Premier élément de réponse, une enquête réalisée en 1991 sur le Limousin par deux étudiants qui en ont fait un mémoire intitulé *Agriculteurs européens en Limousin, conditions d'installation et modes d'intégration*. Puis une étude menée par l'ADEAR (*Association Départementale Établissement Agricole Rural*), qui se veut "un appui à l'accueil de migrants créant leur activité en zone rurale". Financée par le programme Leader Creuse, elle n'a pu se poursuivre. Elle reste cependant un outil précieux, quand on sait que l'agriculture est la base essentielle de l'activité économique du département et, qu'à ce titre, elle doit bénéficier d'une attention particulière.

A la recherche de solutions

Puis, localement, pour tenter de trouver des solutions concrètes, une réunion cantonale fut organisée à Boussac avec l'aide d'un technicien agricole très attentif à la question des migrants. Une soixantaine de personnes y participaient.

La rencontre a commencé par le témoignage d'un agriculteur allemand qui a réussi son installation avec l'aide des anciens propriétaires. Vint ensuite le déballage des questions.

A la suite de cette réunion, il fut décidé de créer un groupe non officiel avec des bonnes volontés, tout spécialement des agriculteurs en place. Son but est de contacter le plus rapidement possible les personnes qui cherchent à s'installer dans notre région, de leur fournir le maximum d'informations pour éclairer leur décision, et sans doute éviter ainsi bien des déboires.

Un comité d'accueil vigilant

La prévention est donc le premier objectif que se donne ce comité d'accueil. Elle suppose une large information. Des affiches et des tracts ont été distribués dans les organismes agricoles, les mairies, les syndicats d'initiative... La publicité a même rejoint certains pays de migrants comme la Suisse et l'Allemagne.

Faudra-t-il aller plus loin ? Organiser des journées de formation, des visites dans un pays voisin ? Pour commencer, l'idée d'une demi-journée de fête avec tous les nouveaux installés, qu'ils soient venus de France ou d'ailleurs, a été retenue pour 1996.

Dans ce canton rural de la France profonde, les habitants auraient-ils donc pris au sérieux l'Europe et la libre circulation des personnes ?

**Sœur Radegonde GRÉAUD
Prieuré Sainte Marie Goretti
Chatelus Malvaleix (Creuse) ■**